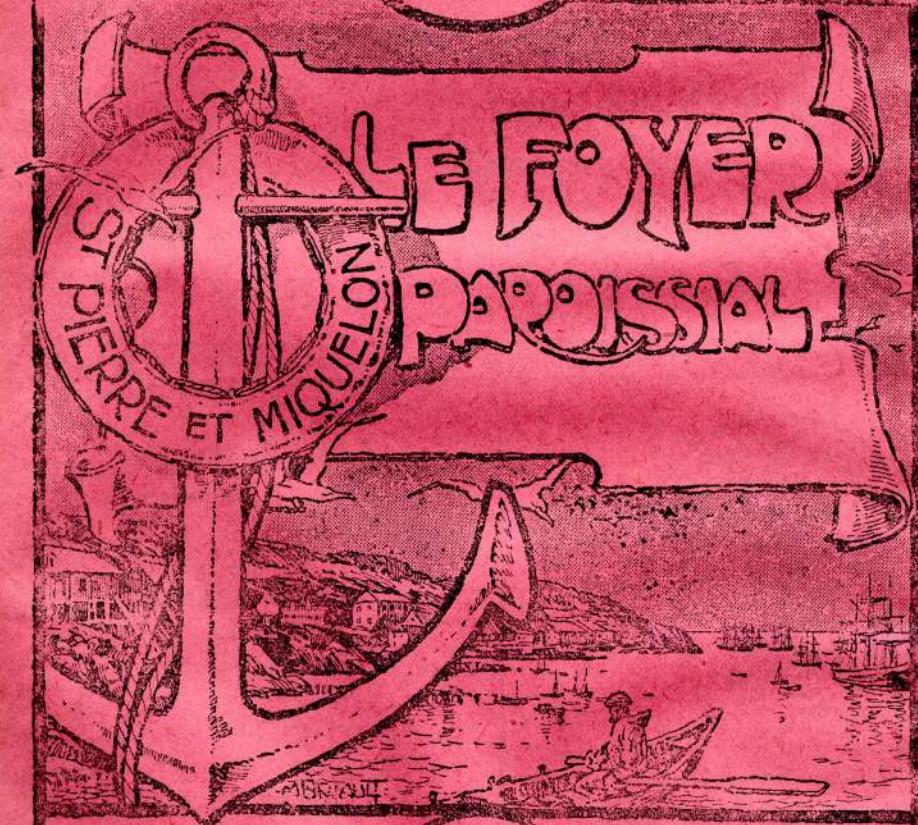




Bulletin mensuel
4^{me} Année
N° 47

NOVEMBRE-
DÉCEMBRE.
1927



ABONNEMENT

(servi par la Poste)

France . . .	8 fr.
Etranger . . .	10 fr.

ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.





DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.



DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



De bonnes épreuves photographiques sont obtenues avec une bonne pellicule, la pellicule **Kodak** dans la boîte jaune.

En vente chez **Léon BRIAND**
St-PIERRE et MIQUELON

Léon Briand
St-Pierre et Miquelon

Commission-Représentation
Alimentation, Vins, Liqueurs
Bimbeloterie
Bonneterie-Mercerie
Chaussures
Cadeaux et Souvenirs
Parfumerie de Luxe
Cartes postales, Vues et Fantaisies
Faïences, Porcelaines, Verreries.

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Calendrier du Mois de Décembre 1927



1 Jeudi. — Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

2 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

3 Samedi. — 1^{er} du mois. — St François-Xavier, conf. — *Fête patronale de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.* — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 8 h., Office, avec sermon sur les Missions. Quête par les Dames zélatrices en faveur des Missionnaires. Bénédiction du Très Saint Sacrement.

4 Dimanche. — 2^{me} de l'Avent. 1^{er} du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

N. B. — *Retraite des Enfants de Marie.* Elle aura lieu lundi, mardi et mercredi de cette semaine, avec, à 8 h. du soir, prédication et bénédiction du T. S. Sacrement. Toutes les jeunes Filles de St-Pierre y sont invitées.

8 Jeudi. — Fête de l'Immaculée Conception. — A 7 h. 1/2, messe avec chants. Communion générale des Jeunes Filles, des Enfants de la Ligue Eucharistique et des petits Enfants arrivés à l'âge de 7 ans. — Le soir, à 4 h. 1/2, au Foyer paroissial, séance de projection (*Catéchisme et Histoire Saine*) pour les enfants des écoles libres. — A 6 h., chapelet et bénédiction du T. S. Sacrement.

11 Dimanche. — Solemnité de l'Immaculée Conception. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon, réception d'Enfants de Marie, procession à l'intérieur de l'église et bénédiction du T. S. Sacrement.

13 Mardi. — 2^{me} du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre. — Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, Conférence avec projections : « Mes huit ans dans la Lounda », par le R. P. Morvan. On fera une quête pour les Missions.

Mercredi 14, vendredi 16 et samedi 17 : Quatre Temps (jeûne et abstinențe).

18 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., com. mens. des jeunes filles. — Après les Vêpres, réunion des Enf. de Marie au Pensionnat.

20 Mardi. — Le soir, à 8 h., au F. P., réunion des Dames Cathéchistes.

21 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

22 Jeudi. — Le soir, à 4 h. 1/2, au F. P., séance de projections (*Catéchisme et Histoire Saine*) pour les élèves de l'école communale.

24 Samedi. — Vigile de la Nativité de N. S. : Jeûne et abstinențe.

25 Dimanche. — NOËL. — A minuit, Messe pontificale aux intentions de tous les Fidèles de la Colonie ; elle est suivie de deux autres messes basses.

L'Angelus est sonné à 7 h. — Des messes sont dites à partir de 7 h. 1/2. — A 10 h., grand'messe. — A 2 h. 1/2 vêpres pontificales, bénédiction papale et Salut du T. S. Sacrement.

27 Mardi. — St Jean, apôtre. Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

28 Mercredi. — Fête des Saints Innocents. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

31 Samedi. — Fête de St Sylvestre, pape et conf. — Le soir, à 8 h., Office. Vœux de Monseigneur, chant du *Miserere* pour demander pardon à Dieu des fautes commises durant l'année, et du *Te Deum* en action de grâces des bienfaits reçus.





La Bonne Page

21. — JÉSUS-CHRIST EST DIEU !

PAR sa physionomie, son caractère, sa vie, son enseignement, son action, Jésus dépasse absolument tout ce qu'on a vu de plus grand parmi les hommes. Et cependant nul n'est plus simple, plus humble et plus doux, nul n'a moins souci de la pose, de l'éloquence, d'une recherche personnelle quelconque. C'est DIEU qui se cache assez pour se mettre à la portée de l'homme, et se montre assez clairement, néanmoins, pour se faire reconnaître par les âmes de bonne volonté. « Jamais des auteurs juifs n'eu^{sent} trouvé ni ce ton, ni cette morale ; et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. » (J.-J. Rousseau).

Dans le même ordre d'idées, le Christianisme est tel qu'il ne peut venir que de DIEU. Par son unité qui le rattache aux premières origines du monde, sa fixité dans une doctrine qui s'est développée sans jamais se contredire, son universalité et son adaptation à tous les peuples, à tous les pays, à tous les temps, à tous les esprits, les plus arriérés comme les plus cultivés, par la cohésion et la grandeur de ses dogmes, la sublimité, la simplicité pratique et la portée sociale de sa morale, par tous ses caractères en un mot, il se présente avec une transcendance évidente sur toutes les religions connues. Tout ce que celles-ci ont de vrai et de bon, il le possède ; et par ce qu'il a lui-même de propre et d'original, il les dépasse manifestement. On conçoit parfairement qu'un homme, répondant aux aspirations du milieu d'où il est lui-même sorti, ait pu organiser des religions comme l'Islam, le Brahmanisme, le Bouddhisme, etc. ; mais des dogmes comme ceux de la Trinité, de l'Ordre surnaturel, de la Déchéance originelle, de l'Incarnation, de la Rédemption, de la transmission de la Grâce, etc., ne rentrent pas dans les conceptions de l'esprit humain, surtout avec l'unité de la cohésion que ces dogmes présentent dans le Christianisme.

Enfin, il est très remarquable que, seule de toutes les religions, la Religion chrétienne s'est développée par toute la terre malgré des persécutions, des oppositions et des obstacles de toutes sortes ; seule elle a toujours répondu victorieusement à toutes les objections qui lui ont été faites ; seule elle se proclame comme la gardienne infaillible de la vérité ; et seule elle affirme que DIEU est son auteur immédiat.

Revenons à JÉSUS. Quand il juge que sa mission est arrivée à son terme, il se laisse prendre et clouer sur une croix. On vérifie sa mort en perçant son corps avec une lance, on l'ensevelit dans un tombeau creusé dans la pierre, on le met sous la garde d'une compagnie de soldats, et le troisième

jour, comme il l'avait dit. **le voilà vivant !** Il se montre à ses apôtres, à ses disciples, à ses amis, à ses ennemis pendant 40 jours, et il monte au Ciel devant une foule qu'il a rassemblée et à laquelle il laisse son testament...

Après lui, tous ses apôtres et ses disciples affirment sa divinité : des milliers de **martyrs** préfèrent mourir plutôt que de le renier ; des millions et des millions d'âmes, les meilleures, les plus pures, les plus belles, depuis vingt siècles, partout, le suivent, le servent, l'adorent, prêtes pour lui à tous les héroïsmes...

Et Lui-même, Jésus, se révèle à ces âmes avec une netteté, une force et une douceur qu'aucun raisonnement ne remplace ! C'est Lui... Mais pour le saisir ainsi, il faut lui appartenir en entier !

DIEU seul peut réunir tant de témoignages. Aussi, si nous sommes trompés en cette question de la divinité du CHRIST, en vérité nous le sommes par **DIEU** lui-même !

Et comme **DIEU**, qui est la Vérité, la Justice et la Sainteté infinies, n'a pas pu tromper les hommes, et les plus intelligents, les plus dévoués, les meilleurs des hommes, pendant vingt siècles, nous concluons en répétant avec une foi que rien ne peut désormais atteindre :

Jésus ! Vous êtes mon Sauveur et mon Dieu !

(A suivre)

MGR LE ROY

— Avouez tout de même qu'il y a des abus dans la religion, disait une belle dame, d'une élégance plus que douteuse.

On lui répondit.

— Eh oui, c'est bien vrai. On fait un peu de la religion ce que l'on fait de ses gants : les uns s'en servent pour préserver la beauté de leurs mains, d'autres pour en cacher la malpropreté... Mais les gants n'y sont pour rien.

Chez nous !

Les fermes qui existent à Saint-Pierre, à Miquelon, à Langlade, s'occupent de cultures vivrières en même temps que de l'élevage des bœufs et des moutons. Leurs produits pourraient suffire au ravitaillement de la Colonie ; mais les bras manquent... Et alors il faut importer du Canada à peu près tout ce qui est nécessaire à la vie des habitants et à l'approvisionnement des navires qui fréquentent le port de St-Pierre.

Qu'il arrive de nouveaux Colons, décidés à travailler la terre : ils trouveront à s'occuper encore par ailleurs, surtout s'ils ont un métier. Et voilà pour eux un filon..., et pour les îles St-Pierre et Miquelon un nouveau gage de prospérité.

**Aux Enfants de Marie !**

La fête de l'Immaculée Conception ramène chaque année le souvenir de cette incomparable Vierge dont l'apparition a suscité dans le monde un mouvement si intense de vitalité chrétienne.

Jeunes Filles de Saint-Pierre qui l'avez choisie pour votre spéciale protectrice, Chères Enfants de Marie, n'oubliez jamais qu'en vous consacrant à Elle, vous avez promis de monter vers la sainteté qui n'est, après tout, que la fidèle observation de la loi de Dieu.

La sainteté, c'est l'état de l'âme se dégageant du monde. Pour la désigner, les Hébreux se servaient d'un mot qui veut dire : « séparation des usages vulgaires ».

Être une jeune fille sincèrement catholique, être une vraie Enfant de Marie, c'est se dévulgariser, c'est façonnez son âme, son cœur, son caractère avec plus de force et plus de raffinement évangélique que les autres. C'est ne faire servir sa personnalité qu'à des actes dégagés d'égoïsme, de sensualité, d'intentions basses, d'arrière-pensées frivoles ou inférieures.

A cette condition, Chères Enfants de Marie, vous serez à la hauteur de votre tâche. Votre influence rayonnera autour de vous. Vous serez des foyers ardents dont la flamme toujours vive réchauffera les consciences refroidies et illuminera les âmes languissantes dans la Foi.

**Actes paroissiaux du 15 Octobre au 15 Novembre 1927**

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 15 octobre : JÉZÉQUEL, Suzanne-Thérèse-Elisa-Jeanne. Parrain : J.-Bte Jézéquel ; marraine : Elisa Frioult. — Le 17 oct. : LUBERRY, Silvia-Andrée-Paule-Augusta. Parrain : Auguste Macé ; marraine : Andrée Perrin. — Le 20 oct. : PETITPAS, Marie-Joseph-Lucienne-Arseline. Parrain : Pierre-Marie Petitpas ; marraine : Marie Duval. — Le 23 oct. : DAIREAUX, Emilienne-Marie-Juliette. Parrain : Edm. Artur ; marraine : Marie-Emile Daireaux. — Le 30 oct. : LEACHEVALLIER, Jean-Alexandre-Joseph. Parrain : Joseph Du-guain ; marraine : Brigitte Rio. — Le 5 novembre : GIRARDIN, Jean-Charles-Louis. Parrain : Jean Gauvain ; marraine : Jeanne Pitman. — Le 10 nov. : ARNAUD, René-Luc-Marie-Joseph. Parrain : Luc Arnaud ; marraine Berthe Briand. — Le 11 nov. : STACEY, Thérèse-Marie-Suzanne. Parrain : Francis Haran ; marraine : Marie-Francis Caza. — Le 13 nov. : LELLIO-BONCAGLIA, Lilliane-Jeanne-Philomène. Parrain : Jean Garzoni ; marraine : Joséphine Frioult. — Le 15 nov. : BOISSEL, Augusta-Léone-Thérèse. Parrain : Auguste Demontreux ; marraine : Stella Girardin.

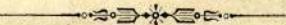


SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

Le 15 octobre : LAHITON, Etienne, 58 ans. -- *Le 20 oct.* : THÉBAULT, Daniel-Thomas, 38 ans. -- *Le 21 oct.* : COSTE, Marie-Engratие, née Mailly, 71 ans. -- *Le 28 oct.* : DOUSSIN, Jeanne-Georgette-Marguerite, 5 ans. -- *Le 7 novembre* : Vve Gustave BIDEL, née Virginie Grave, 58 ans. -- *Le 12 nov.* : LETOURNEL, Paule-Michel-Jules, 6 mois.

MARIAGES. -- Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 22 octobre : EPAULE, Maurice-Alphonse, et APESTÉGUY, Marcelle-Marie. *Le 27 oct.* : ILHARRÉGUY, Paul, et VIGNEAU, Berthe-Emilie-Marie. -- *Le 29 oct.* : LANDRY, Georges-Eugène-Joseph et ROBERT, Solange-Joanna. -- *Le 29 oct.* : ARROSAMENA, Jean, et FITZPATRICK, Irène. -- *Le 15 nov.* : MORAZÉ, Henri-Julien-Ernest, et HARDY, Renée-Honorine-Marie-Julia.



Monseigneur HEITZ,
Chevalier de la Légion d'Honneur.



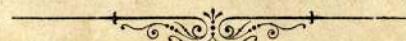
Du Journal Officiel (25 octobre 1927).

Par décret en date du 18 octobre 1927, rendu sur la proposition du Ministre des Colonies, vu la déclaration du Conseil de l'Ordre national de la Légion d'Honneur en date du 11 octobre 1927, portant que les nominations faites aux termes dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, vu la loi du 7 juillet 1927 et la délibération du Conseil des Ministres en date du 18 octobre 1927, ont été nommés dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur :

Au grade de Chevalier (au titre civil)

Mgr Heitz (Charles-Joseph), Supérieur ecclésiastique des îles St-Pierre et Miquelon.

Titres exceptionnels : Au cours de quarante années de Sacerdoce, a séjourné pendant plus de dix-huit ans aux Colonies où il s'est fait remarquer par son grand dévouement aux populations et ses meilleurs rapports avec les Administrations locales.





Echos du Mois

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1927)



Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 octobre au 15 novembre, ont été de 31 vapeurs et de 73 voiliers.

La «Sainte-Jeanne-d'Arc». — Le navire hôpital, parti de St-Pierre le 24 septembre, est arrivé à St-Malo le 8 octobre, après onze jours d'une traversée assez dure. Les passagers débarqués, il s'est remis en route pour Fécamp où il doit désarmer.

La Fête de la Sainte-Enfance. — Ils y ont pensé depuis la rentrée des classes, les chers Enfants de nos écoles. Et dans leurs familles, ils se sont faits, avec cœur et conviction, les apôtres des petits païens. Inutile de dire qu'on a été heureux de mettre une offrande dans leurs tirelires, destinée à procurer le baptême aux enfants nés en pays infidèles, et à les faire éléver dans la religion chrétienne. La fête de dimanche, 16 octobre, a mis encore davantage en relief l'Œuvre admirable de la Sainte-Enfance, grâce au sermon de circonstance fait par Monseigneur qui, à cette occasion, a rappelé quelques souvenirs de sa vie de missionnaire dans l'Hindoustan et à Madagascar, grâce aussi à la procession des Enfants, heureux et fiers d'escorter, à travers les allées de l'église, la gracieuse statue de Jésus Enfant, pendant que leurs chers parents admireraient le défilé.

Voici quel a été l'apport des enfants de la Colonie pour l'Œuvre de la Sainte-Enfance : — *À Saint-Pierre* : 1965 fr. 05 ; à *l'Île-aux-Chiens* : 320 fr. ; à *Miquelon* : 110 fr. — Total : 2395 fr. 05.

— Rappelons que le total, l'an dernier, avait été de 2374 fr. 20.

Départ de M. le Gouverneur. — M. le Gouverneur Bensch a quitté la Colonie par le courrier du 16 octobre dernier. Il va prendre sa retraite, après 30 ans passés dans l'Administration Coloniale, dont 24 à Madagascar.

Pendant son séjour à St-Pierre et Miquelon (de fin avril 1921 à octobre 1927) il s'est attaché à l'exécution d'un vaste programme qui doit assurer l'avenir de nos îles, surtout par un meilleur outillage économique et par le développement de la pêche. Les grands travaux entrepris pour la réfection du port et de la rade (ils ont coûté déjà 8 millions de fr.) ne sont pas achevés. D'autres, urgents aussi, et réclamés par la population, attireront encore l'attention du Service local : adduction de l'eau à St-Pierre, amélioration de la voirie, installation d'un débarcadère à Miquelon, etc., travaux que les seules ressources des Municipalités n'arriveraient pas à réaliser.

En avril 1926, M. Bensch avait été cruellement éprouvé dans ses affections



familiales par la mort inopinée de Madame Bensch. Celle-ci avait su gagner, à St-Pierre, la sympathie de tous par ses sentiments délicats et ses manières avenantes. Son corps est parti pour France à la fin d'octobre, à bord du voilier « St-Christophe », afin d'être inhumé à Agen où notre ancien Gouverneur a fixé sa résidence.

En attendant la nomination d'un nouveau Gouverneur, M. Nirpot, Administrateur de 1^{re} Classe des Colonies, Chef du Service de l'Inscription maritime, est chargé de l'expédition des affaires courantes.

Journée des Missions (Dimanche, 23 octobre). — Le devoir de l'apostolat en vue de la conversion des infidèles, recommandé d'une façon si pressante par N. S. P. le Pape, a été rappelé en cette « Journée des Missions ». A 10 h. a eu lieu une Messe votive solennelle de la Propagation de la Foi, avec sermon par le R. P. Poisson. Le soir, à la bénédiction du T. S. Sacrement, le R. P. Lucas, célébrant, a récité, au nom de la paroisse, une prière composée par S. S. Pie XI pour le succès de l'apostolat des Missionnaires. Les quêtes de cette journée ont été destinées aux Oeuvres de la Propagation de la Foi et du Clergé indigène.

Incendie. — Lundi soir, 31 octobre, vers 10 h., le tocsin s'est fait entendre. Un incendie -- on en ignore la cause -- s'était déclaré dans l'immeuble de M. Lapaix, sis à côté de la mairie. L'alerte fut donné par M. le Maire et quelques membres du Conseil municipal qui se trouvaient encore là par hasard. Grâce aux prompts secours, le danger d'un désastre a été conjuré, malgré un assez violent noroïs. Un appentis servant de magasin fut la proie des flammes ; mais la maison d'habitation put être préservée, non sans éprouver cependant de sérieux dégâts.

La Toussaint et la Fête des Morts. — Comme chaque année, elles ont été célébrées avec grande piété. Nombreuses ont été les communions aux deux premières messes.

A la messe solennelle de Tous les Saints, le P. Litzler a rappelé les grandes vérités de l'immortalité de l'âme et de la résurrection future : sujet de circonstance en cette fête qui sera un jour la nôtre, si nous mourons dans l'amitié de Dieu.

Dans la soirée, à 2 h., ont eu lieu les vêpres de la Toussaint ; et à 6 h., les vêpres des Morts, avec sermon par le P. Lucas. On peut dire que les esprits et les coeurs étaient bien disposés pour célébrer dignement le jour des Trépassés.

2 Nov. — Un catafalque monumental est dressé devant la Table de Communion. Chaque prêtre disant trois messes aujourd'hui, les Fidèles peuvent satisfaire largement leur dévotion.



A 9 h., c'est l'Office solennel demandé pour les Morts de la Grande Guerre par le Conseil Municipal. Toutes les Autorités sont présentes. Des places ont été réservées à la tribune aux Anciens Combattants dont le drapeau est là, à l'entrée du Sanctuaire. La messe finie, le P. Poisson s'avance : il a qualité pour parler des Morts de la Guerre, ayant passé au front, comme officier, les années terribles. La foule des assistants est vivement impressionnée par les souvenirs personnels qu'il évoque, et qui mettent en un singulier relief le rôle de la Religion à l'heure du danger et devant la mort.

Après l'absoute donnée par Monseigneur, la procession s'est mise en marche. Toute la paroisse, on peut le dire, était là ; et dans ce cortège interminable, l'Association des Anciens Combattants avait une place d'honneur. En passant devant le monument des Morts, elle s'est arrêtée un moment pour y déposer une couronne.

Au cimetière, on s'est réuni autour de la grande Croix auprès de laquelle se trouvent les tombes de plusieurs héros de la guerre. Il y a eu un moment de silence impressionnant, interrompu par le chant du *De profundis* : on sentait le besoin de prier pour les chers disparus... Puis deux prêtres, accompagnés d'enfants de chœur, ont parcouru les allées du cimetière et ont bénî les tombes autour desquelles s'étaient rendus les parents et les amis.

La fête de Monseigneur (4 Nov.). — Elle a été, on peut le dire, une fête pour toute la grande famille St-Pierraise. Dès la veille, les présidents et présidentes des Oeuvres paroissiales ont exprimé au vénéré Préfet Apostolique les vœux des différentes Associations. Le lendemain, à la messe de 7 h., la chorale des Enfants de Marie a chanté des cantiques ; et beaucoup de communions ont été faites. Au Collège St-Christophe, au Pensionnat, à l'Ecole Ste-Croisine, les élèves ont voulu avoir « leur fête » ; et chaque groupe a eu son petit programme.

Le soir, à 8 h. 1/2, réunion de la paroisse à la salle municipale des fêtes : la salle du « Foyer » aurait été trop petite pour la circonstance. C'était, en effet, la foule des grandes occasions, avec M. l'Administrateur de 1^{re} Classe Nirpot, remplaçant M. le Gouverneur absent, M. Gloanec, Maire de St-Pierre la plupart des Fonctionnaires et l'élite de la population. Les différentes Oeuvres paroissiales avaient élaboré un programme qui a été délicieusement exécuté. Comme toujours, l'« Avant-Garde », dirigée par le P. Litzler, avait tout prévu, tout achevé pour le succès de la soirée. L'orchestre, avec piano, violons, mandolines n'a pas peu contribué à lui donner un cachet artistique. Et puis c'étaient des chants, voire une chansonnette bissée, des monologues, des exercices chorégraphiques exécutés par de mignonnes fillettes, des extraits du « Médecin malgré lui », une scène émouvante avec « l'Enfant qui sauve » : toute cette énumération ne pouvant donner qu'une idée très imparfaite de l'intérêt de cette soirée qui a duré deux heures.



Nous ne pouvons oublier la magistrale adresse lue, dès le lever du rideau, au nom de toute l'Assistance, -- adresse qui résumait la carrière coloniale et les travaux apostoliques du Prélat, et que terminaient des vœux de fête et des félicitations pour sa récente nomination dans la Légion d'Honneur. Mgr Heitz, vivement touché de cette nouvelle manifestation de sympathie, a remercié des vœux qui lui étaient exprimés. Il a ajouté que si le Gouvernement français a jugé bon de le décorer, l'honneur qui est fait au Préfet Apostolique rejaillit sur les St-Pierrais, car ils n'ont cessé de l'aider libéralement dans tout de qui a été accompli en faveur des Oeuvres paroissiales.

Départ du Père Lucas. — Beaucoup de paroissiens de St-Pierre ont eu à cœur d'aller saluer le Père Lucas au moment de son embarquement sur le « Pro Patria », le lundi, 14 novembre. Les 4 années et 6 mois qu'il a passé dans notre ville ont donné l'occasion à tous d'apprécier son dévouement. Il a quitté la Colonie pour aller, nous dit-on, rejoindre son ancienne Mission du Gabon. Il est remplacé à St-Pierre par le Père Yves Morvan, lui aussi ancien missionnaire d'Afrique, revenu en France comme mobilisé pendant la Grande Guerre, et dont le dernier poste a été à l'Île de la Réunion.

Carnet blanc. — La fin de la bonne saison marque l'époque préférée pour les cérémonies de mariage. Le samedi, 29 octobre, à 10 h., M. Georges Landry conduisait à l'autel Mlle Solange Robert pour l'échange des engagements mutuels. A l'orgue, la chorale des Enfants de Marie a exécuté, pendant la messe, quelques beaux morceaux de son répertoire, et M^{me} Louise Roverch, conduite par M. Elie Bouteil, a passé dans les rangs de l'assistance select pour une quête en faveur des pauvres et des Oeuvres paroissiales.

Le mardi, 15 novembre, a eu lieu, avec la même solennité, le mariage de M. Henri Morazé avec Mlle Renée Hardy. Comme pour le mariage précédent Mgr le Préfet Apostolique a fait une allocution de circonstance avant de procéder aux cérémonies rituelles. La quête a été faite par Mlle Adrienne Heudes, conduite par M. Marc Morazé.

Rappelons une touchante pratique qui a lieu à l'occasion du mariage d'une Enfant de Marie ; et c'a été le cas pour les deux cérémonies signalées. Après la messe, quand le cortège est arrivé à la sacristie, la Présidente des E. de M. embrasse la nouvelle mariée ; puis elle détache du cou de celle-ci le ruban bleu portant la médaille et le lui remet à titre de souvenir.

Mouvement des passagers. — Sont partis, par le « Pro Patria », le 12 octobre : M. et Mme Bataille et enfant. Plusieurs Etrangers du Canada et Etats-Unis.

Est parti, par le chalutier « René Moreux », le 25 octobre : M. Louis Plantegenest.



Sont arrivés, parle « Pro Patria », le 28 octobre : M. et Mme Emile Briand ; e R. Père Morvan ; MM. Marcel Cormier, R. Campot, Ed. Derible, H. Ducos, A. Dugué, R. Leroy, A. Treich.

Sont partis, le 31 octobre : MM. A. Coste, Eug. Folquet, H. Gautier, P. Lebailly, Ed. Renaud, Alex. Vigneau ; M. et Mme A. Coste ; M. et Mme E. Legentil et enfants : Mmes E. Legentil, E. Saliou, Eug. Vigneau ; Mlle Y. Vigneau.

Sont arrivés, le 10 novembre : MM. P. Gautier, P.-M. Olaïsola ; Mmes J. Allain, Régnier ; Mlles M. Josseaume, C. Michel.

Sont partis, le 14 novembre : Le R. P. Lucas ; MM. V. Lambert, P. Robert ; Mme E. Ruault et enfant.



A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets trouvés à l'église : *Livres de messe, sacs à mains, porte-monnaie, gants, etc.* — Les réclamer chez le Frère Sacristain.

Objets trouvés en ville, du 15 octobre au 15 novembre, et déposés à la Mairie (Bureau de Police) où l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h. : *Une broche. — Un billet de banque. — Une bague en or. — Une clef de porte. — Une broche en or. — Un stylo.*

Objet perdu. — *Un col en fourrure.*

N. B. — 1^o Les objets non réclamés pendant trois ans deviennent la propriété des personnes qui les ont trouvés, ou bien, à défaut de celles-ci, sont mis en tombola au profit des pauvres.

2^o Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant fait l'objet d'une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande minima de 0 fr. 50 pour les Oeuvres de la paroisse.



Le Capitaine de FOQUIÈRES, 14, Avenue de Picardie, à Versailles (S. et O. , achète par toutes quantités les **timbres neufs** suivants de St-Pierre :

30 c. rouge et brun — 50 c. olive et vert — 10 c. vert — 30 c. carmin | 50 c. bleu. — Il achète aussi les **timbres oblitérés**.

Lui faire offres ou envois. — Hautes références.



Entre nous !

Ceci s'adresse particulièrement aux Saint-Pierrais, aux « Iliens », aux Miquelonais .

Est-ce que le « Foyer paroissial » est reçu dans votre maison ?

Est-ce qu'on le lit ? ...

En parlez-vous, à l'occasion, aux voisins, aux amis ?

Les avez-vous engagés à se le procurer ?

Avez-vous trouvé un, deux, plusieurs abonnés nouveaux, chez les vôtres du Canada, des Etats-Unis, de France, depuis que vous êtes abonné vous-même ?

..

Le « Foyer paroissial » veut vivre, faire du bien.

Aidez-le ! Propagez-le ! Soutenez-le ! Soyez lui un ami d'autant plus fidèle que les temps sont plus durs ...

Allons, un bon mouvement en faveur du « Foyer paroissial » !

Et que Dieu vous le rende !

..

Le Foyer paroissial

BULLETIN MENSUEL

Prix du N° : 0 fr. 75

Est en Dépôt à Saint-Pierre

Chez M^{me} Vve Andrieux,

Chez M. Albert Briand,

Chez M^{me} Vve Letiec.

Dès maintenant on peut s'abonner — ou se réabonner — pour l'année 1928.

Les abonnements sont reçus au presbytère ou à la poste.

Le prix de l'abonnement (servi par la poste) est ainsi fixé :

Pour la France : 8 fr — Pour l'Etranger : 10 fr.

N. B. — Si vos ressources le permettent, offrez la cotisation des bienfaiteurs ... qui permettra d'assurer des abonnements gratuits à des familles nécessiteuses.



Cours du soir

Des cours du soir pour jeunes gens sont organisés au Collège St-Christophe. Ceux qui seraient désireux de perfectionner leur instruction voudront bien se faire inscrire chez le Directeur.



Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1927)

BAPTÈME. — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise : *Le 23 octobre* : Yvon-Fernand-Léon NICOLAS. Parrain ; Francis Nicolas ; marraine : Ange Saliou.

SEPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps,

Le 8 novembre : Victor SOLLIER, 63 ans.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 10 novembre : Louis - Alexandre - Paul TILLARD et Ernestine-Marie DODEMAN.

Disparition. — Le magasin central de la « Morue française », construit jadis par la Compagnie Transatlantique, vient de disparaître. Sur son emplacement les ouvriers vont bâtrir un nouveau magasin avec étage et divers améliorations.

Orages. — On parle encore de ceux du 6 et du 10 novembre. Le premier était accompagné de tonnerre et d'éclairs ; le second a été caractérisé par une pluie diluvienne qui a inondé le presbytère, l'église et la sacristie et toutes les maisons dont les toitures sont defectueuses.

Les Fêtes de la Toussaint et des Morts. — Elles ont été très pieusement célébrées et favorisées par le beau temps. Après le service solennel à l'intention des victimes de la guerre, pour la première fois les Fidèles se sont rendus processionnellement au cimetière. Devant le monument des enfants de l'Île, morts pour la France, il y a eu un arrêt ; et M. le Maire, entouré des Conseillers municipaux et des Anciens Combattants, a salué ceux dont les restes mortels ont pu être ramenés au pays, et tous leurs glorieux camarades restés dans les nécropoles de France. Le *De profundis* a été chanté ensuite ; puis, au cimetière le psaume *Miserere*, pendant que le prêtre bénissait les tombes.

Au Conseil Municipal. — A propos de la discussion du budget, il a été réglé que la toiture de l'église, côté sud, très endommagée par la tempête récente, sera refaite sans retard.

Le Conseil a émis également un avis favorable au projet d'érection d'un Chemin de Croix reliant l'église à la grotte de N.-D. de Lourdes. L'idée en avait été lancée, l'an dernier, par le R. P. David, et Monseigneur a bien voulu en approuver la réalisation.



Un peu de notre Histoire (43)



La Révolution française -- ainsi que nous l'avons dit dans le dernier N° du F. P. -- allait avoir une répercussion très sensible dans notre petite Colonie. Un ancien Chef de notre Service Judiciaire, M. Maurice Caperon, l'a mis en relief dans une intéressante notice historique dont nous donnons ici quelques extraits.

En Février 1792, des désordres éclatent à Saint-Pierre où s'est formé un « Club des Amis de la Constitution ». Une femme, Geneviève Laroche, est tuée dans une bagarre survenue le 12 du même mois. Plusieurs jeunes gens, membres du Club, sont arrêtés par ordre du Commandant, avec l'approbation de l'Assemblée générale de la Commune ; celle-ci avait remplacé le Comité des notables fonctionnant dès juillet 1789. Cette assemblée délègue à 20 de ses membres le droit d'en nommer 40 autres, formant ainsi une sorte de Comité de Salut public dont les délibérations doivent être d'ailleurs soumises à la sanction du reste des habitants. Plusieurs de ceux-ci, réputés fauteurs des troubles, sont traduits le 22 février devant ce Comité et condamnés à être renvoyés de la Colonie, sentence ratifiée le surlendemain par la Commune. Le « Club des Amis de la Constitution » est définitivement dissous le 23 avril.

Mais ce que ne dit pas M. Caperon, c'est que, quand les perturbateurs débarquèrent à Brest, l'Assemblée législative (8 juin 1792), malgré une adresse de la population au ministre de la Marine pour le maintien du Commandant Danseville qu'elle déclare « juste, honnête homme, conciliant, compatissant », donna tort au Commandant, et raison, en les renvoyant à Saint-Pierre, aux neuf « victimes de l'incivisme d'un aristocrate ». (1)

Le 8 juillet, M. Pellegrin, commandant la frégate le « Richemont » et la Station de Terre-Neuve, fait observer qu'il est contraire aux lois et décrets de l'Assemblée Nationale que le Commandant de la Colonie soit en même temps président de l'Assemblée communale. Le commandant Danseville renonce spontanément à la présidence qui est décernée au sieur Bordot, « interprète breveté et greffier de l'Amirauté », ex-secrétaire du Comité des Notables et Secrétaire général de la commune. Le sieur Gachot, nommé Secrétaire général, ne tarde pas à entrer en conflit avec le nouveau président. De là une série de démissions et de réélections qui donnent lieu à plusieurs séances orageuses, notamment celles des 10 et 19 octobre 1792.

(1) Lauvrière, *Tragédie d'un peuple*, II p. 238.



Pour la première fois, le 7 avril 1793, les procès-verbaux de l'Assemblée de la commune portent la mention : « An deuxième de la République française ». Pour la première fois aussi les membres sont désignés par la qualification de « citoyens ». Quant à la nomenclature des mois du calendrier républicain, on sait qu'elle ne fut adoptée par la Convention qu'en octobre de l'année suivante, donc postérieurement à la perte de la Colonie.

Le lendemain, 8 avril, un arbre de la Liberté est planté en grande cérémonie « sur la place publique au-dessus de la cale ». Le 11 avril, séance très orageuse à l'occasion de l'élection d'un nouveau président en remplacement du citoyen Bordot, démissionnaire. Un violent débat s'engage au sujet de l'inscription sur la liste des « citoyens actifs » de diverses catégories d'électeurs non qualifiés par la loi française. Quelques exaltés, « du côté gauche de l'Assemblée », désavoués d'ailleurs par la grande majorité des assistants, vont jusqu'à contester le droit de la métropole de faire des lois pour la Colonie. Malgré l'opposition de ces citoyens, qui favorise Bordot, l'Assemblée déclare se conformer aux lois métropolitaines et connaît ensuite le droit de vote aux hivernants, combattu par la même faction. On ne parvient pas, d'ailleurs, à nommer un nouveau président ; mais le citoyen Bordot s'absente d'assister aux séances suivantes, qui sont présidées par le doyen d'âge. (1)

Le 5 mai de cette même année 1793, des chaloupes venant de Terre-Neuve apportent la première nouvelle de la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre. L'Assemblée de la commune, convoquée par le commandant Danseville, nomme un Comité de défense et prend diverses mesures pour assurer les approvisionnements. Elle tient encore deux séances les 7 et 9 mai. Ce furent les dernières. Le 14 mai, les Anglais arrivent et s'emparent de la Colonie sans coup férir. On sait le reste.

Ces diverses séances ont fait l'objet de procès-verbaux dont nous publierons les plus intéressants.

(A suivre)

E. S.



(1) Rappelons ici que tous les fervents révolutionnaires de Saint-Pierre, qui applaudissaient à la chute des tyrans, étaient ces pauvres exilés de jadis qui, dix ans auparavant, en 1783, avaient été rapatriés dans la Colonie aux frais personnels du malheureux Louis XVI.



Chronique de Miquelon

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1927)

BAPTÈME. — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise le 2 novembre : Auguste-Joseph-Alfred MOUTON. Parrain : Pierre Apestéguy ; marraine : Ernestine Laborde.

Encore la question morutière. — Des représentants de la Maison Farquhard, de Halifax, venus à Miquelon, s'étaient déclarés satisfaits de la qualité de la morue sèche préparée par les pêcheurs. Au dernier moment il y a eu -- on ne sait trop pourquoi -- des hésitations, et sur la quantité de poisson à prendre, et sur le prix ; mais on garde l'espoir d'une solution favorable à la pêche locale.

Anciens registres paroissiaux. — Quelques exemplaires, -- ceux de 1763 à 1776 -- quise trouvaient aux archives de La Rochelle, ont fait retour à Miquelon, grâce aux démarches de M. Dominique Borotra. Celui-ci a voulu les remettre lui-même à la paroisse le 19 octobre ; et, à cette occasion, il a fait dans la grande salle de l'école une très intéressante conférence, vivement applaudie, sur les origines de la population de nos îles. Rappelons que ces registres, vénérables reliques d'un passé tourmenté, ont fourni de précieux renseignements pour les articles qui paraissent dans le « Foyer paroissial », sous le titre de **UN PEU DE NOTRE HISTOIRE**.

Travaux en cours. — En dehors du séchage de la morue qui absorbe la plupart des pêcheurs, on profite des jours où il ne fait pas « un beau temps de grave » pour se livrer à d'autres besognes urgentes. C'est ainsi que plusieurs équipes d'ouvriers s'occupent de la reconstruction du pont ; d'autres réparent la toiture de l'église, ou sont employées aux magasins de la « Morue française » pour les réparer et les surélever. Rarement tant de travaux importants ont été entrepris à la fois.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soirées
Feuillures - Parfums.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

« NEW-YORK STORE »

— MAISON POUR L'HABILLEMENT —

VÉTEMENTS et Confections-Costumes pour Hommes, Dames, Enfants
Robes pour Dames, Fillettes, Enfants-Manteaux-Chapeaux
Layettes-Bonneterie-Lingerie-Echarpes-Bas et Chaussettes-Cravates
Gants- Chaussures - Sweaters-Chemises - Mouchoirs-Tabliers en caout-
chouc - Serviettes « Eponges » - Toiles cirées - Brosserie - Maroquinerie
Parapluies - Bijouterie simili-Parfumerie Confiserie-Articles de toilette-
Verrerie-Articles de bazar-Quincaillerie-Articles de ménage-Malles-
Valises-Articles de bureau-Jouets, etc etc.

Grand choix de Nouveautés Françaises et Américaines.

Pas de Commission -- Pas de Consignation -- Pas de Représentation.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.
Commission - Importation - Exportation-
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Ver-
mouth Cinzano.

Pension Restaurant

M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Œufs etc, Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.
Commission - Représentation - Importa-
tion - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »
& SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires -
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Œufs,etc. - Fournisseur des navires.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE
recommandé aux personnes faibles.
Se trouve dans les principales épiceries

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Article
divers.

**La « Morue Française »
& Sécheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-
cours. Service postal entre St-Pierre et
le Canada. Approvisionnements généraux



SAINT PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE QUAI DE LA RONCIÈRE

Lespagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installa-
tions de salles de bains et de cabinets
inodores.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les
navires - Pain de fantaisie

OUvert à toute heure.

Newfoundland Store Co

Commission. - Consignation
Représ. des moteurs américains L. A.
Agents des marbreries Générales
(Gourdon) de Paris.
Alimentations - Tissus - Confections

Nouvel Atelier de Ferblanterie

Pierre-Marie FORGEARD

Ancien Etablissement G. Lefèvre

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » mono-
pole - Ship brokers - Importateurs de
toutes les marques de Whiskies et de
Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Arti-
cles de fumeurs - Sacs et papiers d'em-
ballage - Cigarettes Nationales.

PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C^e, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

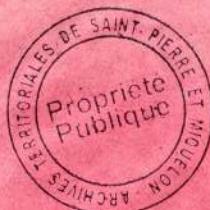
Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.
Capital versé : 20 Millions de dollars.
Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants :

TERRE-NEUVE, YOUKON, ANTILLES ANGLAISES,
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Correspondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,
quelle que soit leur importance.

Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur.